

2014 : Plongée dans les abysses du climat des affaires

“Sur le plan politique, l'année 2014 a vu l'avènement d'un Président de la République issu du suffrage universel et reconnu par la communauté internationale. Toutefois, 2014 a donné l'impression qu'on vivait encore sous une Transition bis faute de changement palpable. Il n'y pas eu de démarcation nette et claire entre la fin de la Transition et le début de la première année de la présidence Rajaonarimampianina. L'on espère que 2015 inaugurera un nouveau mode de gouvernance en rupture avec le passé, de grandes initiatives politiques, économiques et sociales. (...) Le fait que la plupart de nos responsables aient accédé au Pouvoir par “accident” explique les tergiversations, les atermoiements, le flottement dans la gestion des affaires du pays à chaque début de mandat. Didier Ratsiraka a été l'exception. Fort de ses ambitions, l'homme s'était préparé mentalement et psychologiquement à entrer dans les habits de Président dès qu'il a mis un pied dans la sphère du pouvoir. Faut-il rappeler que le Livre rouge a été le fruit des réflexions menées au sein du Directoire militaire en 1975 dont il était membre ? Puis il a réussi à fédérer des hommes et des femmes autour de cette vision, de ce projet de société. Aussi n'a-t-il pas été à court de compétences une fois qu'il s'est retrouvé à la magistrature suprême.

Sur le plan économique, 2014 a accentué la plongée dans les abysses car les incertitudes politiques et le climat des affaires ne font pas bon ménage. L'année a été une année morose en termes d'investissement. Certes, elle fut la résultante des années de la Transition, mais ce n'est pas faux de dire que le secteur privé est complètement à genoux dans le contexte actuel : un investisseur réfléchirait à deux fois avant de prendre la décision de s'installer à Madagascar, pour ne pas dire qu'il n'irait certainement pas de gaieté de cœur placer ses “billets” dans la Grande Île. Qui oserait investir dans un pays qui en 50 ans d'indépendance a connu cinq crises politiques majeures condamnant l'opérateur à tout recommencer à zéro, lorsque - par bonheur - les temps redevenaient calmes après la tempête et où le climat des affaires s'est considérablement détérioré au fil des temps ?

De nombreux facteurs ont contribué à cette détérioration. Les entreprises ploient sous les charges fiscales et sont toujours dans l'attente d'une bouffée d'oxygène. Or, la loi de finances 2015 ne semble guère avoir pris en considération les attentes du secteur privé, notamment par le refus de prendre en compte la demande d'une réduction significative de la Tva, ce qui aurait pu donner de l'oxygène appréciable à la trésorerie exsangue des entreprises. Elles sont pourtant le moteur de la croissance économique en créant des emplois, donc de la richesse.

De même le syndrome du contrôle fiscal démotivait. L'opérateur vit dans l'angoisse et c'est comme si on lui mettait constamment le couteau sous la gorge. Le terme même de “prédation fiscale” a été utilisé par le secteur privé pour exprimer son indignation pour ne pas dire son “ras-le-bol”, tant sa frustration est grande ! Ce phénomène de racket fiscal pèse lourdement sur les entreprises qui sont déjà

confrontées à d'énormes problèmes de trésorerie, après 5 ans de croissance introuvable voire même en régression. Sur le plan des coûts de travail pour les chefs d'entreprises, réduire les charges salariales est difficilement envisageable. Or parfois c'est le seul moyen pour maintenir à flot leur outil de travail. Une décision de chômage technique nécessite l'adhésion voire l'accord des salariés, lesquels, de surcroît, devant les tribunaux gagnent souvent gain de cause. L'employé a certes besoin d'une protection sociale mais une interprétation plus libérale de la législation sociale avantagerait tout le monde sans discrimination.

Il faut aussi aborder la problématique de l'insécurité foncière qui déroute plus d'un, ne serait-ce qu'avec l'obsolescence de nombreux titres fonciers et la non fiabilité du registre foncier. On a du mal à imaginer qu'un titre de propriété juridiquement valide puisse être remis en cause par l'existence de squatters, ou d'intermédiaires à l'affairisme débridé. Rien d'étonnant au demeurant si le climat des affaires a ainsi plongé dans les abysses, puisque se pose toujours par ailleurs la sempiternelle question de l'indépendance et de l'impartialité de la justice. Si bien qu'un entrepreneur malchanceux ayant le malheur d'avoir des litiges, sera bien malgré lui pris dans la spirale infernale d'une véritable pétardière : corruption du système judiciaire, interventionnisme du pouvoir politique dans la justice. Il faut souligner par ailleurs que le climat des affaires est obéré par les problèmes de l'énergie. Le coût de l'énergie et les délestages pèsent lourdement en effet sur les entreprises. La problématique de l'énergie est un des critères déterminants dans les critères d'évaluation du rapport “Doing Business” de la Banque Mondiale, ce qui fait que Madagascar n'en finit pas de reculer. Ne perdons pas de vue non plus les difficultés d'accès des entreprises au financement, en raison d'une politique de frilosité des banques. En effet, le taux de crédit élevé, les demandes susmentionnées de garanties par les banques, les difficultés d'obtenir des prêts à long terme n'arrangent guère la situation des entreprises. D'où l'impérieuse nécessité de mettre place en 2015 une véritable banque d'affaires qui serait dotée d'une certaine flexibilité et d'une réelle souplesse pour contribuer efficacement à la relance économique.

En conclusion donc, s'il y a des réformes à entreprendre à l'aune de 2015, elles devront être obligatoirement orientées en direction du secteur privé avec par exemple la création d'un fonds de garantie, la mise en place d'une banque nationale d'affaires. En effet, on a tendance à oublier que c'est le secteur privé qui crée des emplois et qui contribuent largement à booster la croissance. S'il est donc une priorité absolue, c'est la relance du secteur privé. Les notions de bonne gouvernance et d'Etat de droit sont de grands principes pour sauvegarder le long terme, mais des mesures concrètes doivent être prises sur le court et le moyen terme urgemment pour sécuriser les opérateurs nationaux et rassurer les investisseurs étrangers. Et la relance économique ne relèvera plus ainsi de vaines incantations !” ■



Raphaël Jakoba,
Manager associé du cabinet
juridique Madagascar Conseil
International

bien au regard des trafics qui se poursuivent à un rythme extrêmement soutenu en dépit de quelques arrestations et condamnations de petites mains ou d'acteurs périphériques”.

Force est de reconnaître pourtant que le Président Hery Rajaonarimampianina a hérité d'une situation critique. “Personne ne nie ce lourd héritage, mais le Chef de l'Etat aurait du, dès le départ, jouer la carte du réalisme. Mais dans l'euphorie de la victoire, il a promis monts et merveilles !” rétorque un universitaire. Il s'attendait à ce que dès son accession au pouvoir les aides et les financements affluent. Mais la réalité fut toute autre. “Une des conditionnalités des bailleurs de fonds réside dans la bonne gestion des finances publiques, ce qui fait terriblement défaut à ce régime. Les bailleurs ne font pas confiance à nos dirigeants actuels et c'est ce qui explique la lenteur des déblocages des aides budgétaires” a précisé Serge Zafimahova. Un bilan négatif marqué entre autres par des violations répétées de la Constitution selon ses dires.

Pour beaucoup, 2014 a été une année de perdue. Aussi les Malgaches espèrent que le régime saura se ressaisir et enclencher la vitesse supérieure. ■